



COMMUNIQUÉ
10 mars 2022

L'AD-PA SATISFAITE DES CONCLUSIONS DES DÉPUTÉS

Dans les conclusions de la mission d'enquête organisée suite à la sortie du livre « Les Fossoyeurs » les Députés ont souhaité revaloriser les professionnels du grand âge et renforcer le ratio de personnels auprès des résidents.

La deuxième proposition est le plus sûr moyen pour parvenir à la première et aussi pour améliorer le quotidien des personnes âgées, même si ces dispositions devront être étendues aussi à domicile.

L'AD-PA est satisfaite aussi que les Députés aient prévu que leur proposition soit la base des réflexions du prochain projet de loi de finances.

En effet l'AD-PA demande que dans les 6 premiers mois de la prochaine mandature la loi autonomie tant attendue soit enfin réalisée sans attendre de rapports supplémentaires compte tenu de l'abondance de ceux-ci depuis une quinzaine d'années, rapports qui par ailleurs convergent tous.

Comme l'a dit Pascal Champvert lors de son audition devant la mission d'enquête il faut que les parlementaires qui ont passé beaucoup de temps et d'énergie sur ce sujet, soient les ambassadeurs des personnes âgées, des familles et des professionnels dans le cadre de la future mandature pour faire avancer ce sujet, si important, du respect et de la citoyenneté des personnes âgées vulnérables.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

- [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA)
- <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
- <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées